

Cote du document:	<u>EB 2012/106/R.12/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>11 a) i)</u>
Date:	<u>14 septembre 2012</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

République du Cameroun

Projet d'appui au développement de la microfinance rurale

Additif

Conseil d'administration — Cent sixième session
Rome, 20-21 septembre 2012

Pour: **Approbation**

Projet d'appui au développement de la microfinance rurale

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au mémorandum du Président sur le Projet d'appui au développement de la microfinance rurale (EB 2012/106/R.12). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras.

Page 3, paragraphe 12

La recommandation est modifiée comme suit:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Cameroun un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à **un million neuf cent cinquante mille** droits de tirage spéciaux (**1 950 000 DTS équivalant approximativement à 2 950 000 USD**), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."